



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS
DE HAUTE GARONNE**

Association loi 1901
Siège social : 4 rue Théron de Montaugé
31200 TOULOUSE

Exercice clos le 31 décembre 2025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE HAUTE GARONNE

Association loi 1901
Siège social : 4 rue Théron de Montaugé
31500 TOULOUSE

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association départementale des Francas de Haute Garonne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article A.821-5 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 3 avril 2026

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

BILAN

ACTIF	31.12.2025			31.12.2024	PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	1 849 359	1 765 744
Terrains					Résultat de l'exercice	27 908	83 615
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités					Total	1 877 267	1 849 359
Autres immobilisations corporelles	60 626	27 152	33 474	10 619	FONDS DEDIES & PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés	134 548	150 435
Autres prêts et titres immobilisés	126 955	92 107	34 848	29 130	Provisions pour risques	55 112	55 112
Dépôts et cautionnements	12 851		12 851	12 851	Provisions pour charges	368 564	328 692
Total	200 431	119 259	81 172	52 599	Total	558 224	534 240
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks					Emprunts et dettes assimilées		
Usagers - clients	264 653	2 989	261 664	324 347	Fournisseurs	36 180	10 247
Comptes courants Réseau	10 856		10 856	24 720	Dettes fiscales et sociales	229 805	229 905
Autres créances	548 841	96	548 745	688 065	Comptes courants Réseau		3 553
Charges constatées d'avance	5 161		5 161	4 590	Autres dettes		
Trésorerie	1 910 173		1 910 173	1 672 692	Produits constatés d'avance	116 296	139 709
Total	2 739 684	3 085	2 736 599	2 714 414	Total	382 280	383 414
Total	2 940 115	122 344	2 817 771	2 767 013	Total	2 817 771	2 767 013

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	19 863	19 214
Ventes de biens		
Prestations de service	4 479 069	4 168 350
Subventions d'exploitation	205 232	327 355
Dons et Mécénat	302	102
Contributions financières	40 986	20 250
Reprises sur dépréciations et provisions	27 421	69 831
Produits des cessions d'immobilisations		2 700
Utilisations des fonds dédiés	51 031	73 003
Autres produits	5 815	6 693
Total	4 829 718	4 687 498
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	594 021	515 766
Aides financières		
Impôts et taxes	237 171	225 486
Salaires	2 986 625	2 844 767
Cotisations sociales	838 641	745 354
Dotations aux amortissements	7 281	4 935
Dotations aux dépréciations	3 085	1 878
Dotations aux provisions	65 279	105 556
Valeurs comptables des immobilisations cédées		
Reports en fonds dédiés	35 144	120 740
Autres charges	49 639	58 035
Total	4 816 885	4 622 517
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	12 833	64 981
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	24 953	26 396
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	24 953	26 396
CHARGES FINANCIERES		
Charges financières		
Dotations aux dépréciations et provisions	6 827	6 603
Total	6 827	6 603
RESULTAT FINANCIER (II)	18 126	19 794
RESULTAT COURANT (I + II)	30 960	84 775
Produits exceptionnels		1 307
Charges exceptionnelles	664	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-664	1 307
Impôts sur les bénéfices	2 388	2 466
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	27 908	83 615

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature	10 800	10 200
Bénévolat	11 220	9 000
Total	22 020	19 200
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature	10 800	10 200
Personnel bénévole	11 220	9 000
Total	22 020	19 200

ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui dégage un excédent de 27 908 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association :

L'association départementale des FRANCAS de la Haute Garonne a pour objet :

- de promouvoir la place que les enfants et les jeunes doivent avoir dans la société et de développer des projets d'accueil et d'activités à l'intention des enfants,
- de regrouper les activités et les structures de loisirs - notamment les centres de loisirs - répondant aux besoins des enfants et des familles, d'en assumer au besoin la gestion,
- d'inciter à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets éducatifs comme de participer à leur réalisation,
- de susciter en fonction des besoins, la création de structures et d'activités adaptées aux conditions d'existence,
- d'informer et de former les personnes concernées par les enfants, les jeunes et leur éducation,
- d'étudier et de promouvoir les méthodes et outils d'animation et d'information adaptés aux structures et aux publics.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE et EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Aucun fait caractéristique et évènement subséquent sur l'année 2025.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. III c).

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	39 108,42	30 135,69	8 618,56	60 625,55
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	39 108,42	30 135,69	8 618,56	60 625,55

b) Acquisitions et désinvestissements

- Acquisitions

Ordinateurs : 30 135,69 €

- Mises au rebut

Divers matériels Informatiques : 8618,56 € totalement amortis.

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	28 489,27	7 280,98	8 618,56	27 151,69
Mobilier de bureau	20%				
Total		28 489,27	7 280,98	8 618,56	27 151,69

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Prêts Francas			
Autres prêts			
Titres (parts Crédit Coopératif)	45.73		45.73
Prêt Effort Construction (a)	126 909.10		126 909.10
Dépôts et cautionnements	12 850.60		12 850.60

(a) : dépréciés à hauteur de 92 106,96 € pour tenir compte de l'érosion monétaire (prêt remboursable dans 20 ans).

3. Stocks : Néant

4. Avances et acomptes versés : Néant

5. Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	263 544,62	2 989,00	260 555,62
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés	1 108,50		1 108,50
Total	264 653,12	2 989,00	261 664,12

6. Comptes courants Francas

N° structure	Entité	Montant
450000	FEDERATION NATIONALE	4 000,00
451700	UR FRANCAS OCCITANIE	6 855,98
Total		10 855,98

7. Autres créances

Comptes	Montants
SUBVENTION A RECEVOIR	22 125,00
CAF CLAE	444 190,31
CAF CLSH	19 726,45
CAF CONVENTION VACANCES	790,00
MSA-PSO CLAE/CLSH	4 851,52
PRODUITS A RECEVOIR	136,00
UNIFORMATION A RECEVOIR	56 819,12
FAMILLES CLSH LAPUJADE A RECEVOIR	134,30
REGIE IME 36 PONTS	67,89
Total	548 840,59
DEPRECIATION CREANCES FAMILLES	-95,90
Total net	548 744,69

8. Disponibilités

Comptes	Montants
Comptes Crédit coopératif	1 088 995,96
Comptes à terme	800 000,00
Interêts courus à recevoir	20 397,72
Caisses	779,67
Total	1 910 173,35

9. Charges constatées d'avance

Nature	Montants
Plaquette FRANCADE 2026	340,00
Maintenances SAGE part 2026	4 820,80
Total	5 160,80

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

	Début	Affectation résultat N-1	Résultat N	Fin
Fonds associatif	1 765 744,00	83 615,00		1 849 359,00
Résultat de l'exercice	83 615,00	-83 615,00	27 908,00	27 908,00
TOTAL	1 849 359,00		27 908,00	1 877 267,00

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Risque de reversement	55 112,42			55 112,42
Provisions pour risques	55 112,42			55 112,42
Engagement de retraite du personnel	276 983,89	49 732,79	6 912,45	319 804,23
Equipement site FRANCADE		2 000,00		2 000,00
Postes animateurs		13 546,20		13 546,20
Fonds innovation éducative	39 708,22		18 494,94	21 213,28
Evenement	12 000,00			12 000,00
Provisions pour charges	328 692,11	65 278,99	25 407,39	368 563,71
Immobilisations financières	92 106,96			92 106,96
Usagers	135,00	2 989,00	135,00	2 989,00
Autres créances	1 878,20	95,90	1 878,20	95,90
Dépréciations	94 120,16	3 084,90	2 013,20	95 191,86
Total	477 924,69	68 363,89	27 420,59	518 867,99

Dotations / reprises d'exploitation 68 363,89 27 420,59

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 68 363,89 27 420,59

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 27 420,59

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total 27 420,59

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence et 1/3 de mois au-delà de 10 ans, pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Engagement des jeunes	20 103,00	7 500,00	12 937,50	14 665,50
Parcours laïques citoyens	7 000,00	9 800,00	7 000,00	9 800,00
Dispositif PIA	9 092,75	5 000,00	6 751,00	7 341,75
Numérique	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Journée direction ACM	5 500,00	6 500,00	5 500,00	6 500,00
SDJES Cadre accueil sécurisant		1 500,00		1 500,00
Harcèlement milieu scolaire	637,50	2 843,75	637,50	2 843,75
Mobilité Europe	8 000,00		8 000,00	
Handicap	98 102,00		8 205,00	89 897,00
Total	150 435,25	35 143,75	51 031,00	134 548,00

4. Emprunts et dettes assimilées : N/A

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts Francas						
Emprunts bancaires						
Découverts bancaires						
Total						

5. Avances et acomptes reçus : Néant

6. Fournisseurs

Fournisseurs	28 269,68
Fournisseurs factures non parvenues	7 909,86
Total	36 179,54

7. Dettes fiscales et sociales

Comptes	Montants
PROVISION CONGES PAYES	27 242,83
URSSAF	87 518,50
MGEN ISTYA COLLECTIVES	9 082,08
MALAKOFF RETRAITE	23 862,20
MUTEX CHORUM PREVOYANCE	8 548,13
EFFORT CONSTRUCTION	13 419,98
CSE (Comité d'Entreprise)	641,00
CPAM	1 279,53
CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES	11 144,82
PAS	1 573,82
TAXE SALAIRES	15 152,00
FORMAT PROF CONTINUE	24 635,54
ETAT CHARGES A PAYER	5 704,28
Total	229 804,71

8. Comptes courants Francas : Néant

9. Autres dettes : Néant

10. Produits constatés d'avance

Nature	Montants
Marché CLAE	77 790,22
Familles CLSH	45,30
APEGA INJEP	4 000,00
IME 36 ponts	34 460,00
Total	116 295,52

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Nombre d'Heures enfant	Exercice clos	Exercice précédent
Centres de loisirs gérés par l'AD	1 354 172	1 248 268
Centres de vacances gérés par l'AD		
Sous Total	1 354 172	1 248 268
Réalisé par les organisations affiliées	5 069 768	5 031 862
Total	6 423 940	6 280 130

Type de prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Produits CLAE et CLSH	4 231 171,63	3 936 607,40
Francade	16 350,00	17 360,00
Atelier Relais	4 592,84	7 967,05
Autres activités	10 928,03	11 723,04
Formations	1 054,00	1 555,50
Interventions, partenariats	49 448,17	49 190,39
Interventions internes	11 944,17	5 577,29
Remboursements frais (formations,...)	144 674,72	132 793,77
Divers	8 905,30	5 576,00
Total	4 479 068,86	4 168 350,44

2. Subventions d'exploitation

Type de prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Ministères (JS, Fonjep, FDVA)	34 614,00	33 614,00
Conseil Départemental Haute Garonne	63 100,00	70 882,00
Conseil Régional Occitanie	5 000,00	5 000,00
Commune (Ville de Toulouse)	77 218,28	93 814,50
CAF	13 000,00	112 844,00
Toulouse Métropole	4 800,00	3 700,00
Préfecture Haute Garonne	7 500,00	7 500,00
Total	205 232,28	327 354,50

3. Contributions financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Contributions financières internes	40 986.00	20 250.00
Total	40 986.00	20 250.00

4. Aides financières

	Exercice clos	Exercice précédent
Aides financières octroyées	0.00	0.00
Total	0.00	0.00

5. Produits exceptionnels

Autres produits exceptionnels	
Total	

6. Charges exceptionnelles

Autres charges exceptionnelles	664,00
Total	664,00

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	5	5	5	5
Employés/Techniciens/Agents de maîtrise	186	102.60	184	100.38
Emplois aidés				
Total	191	107.60	189	105.38

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	44	863	62	929

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Néant

4. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition de personnels ou de moyens techniques

L'association bénéficie de la mise à disposition d'un local appartenant à la Ville de Toulouse (Monge) valorisée à 10 800 €.

b) Bénévolat

La participation des bénévoles aux différentes manifestations a été valorisée (510 heures à 22 € soit 11220 €).

5. Engagements hors bilan

Engagements donnés :

L'association est membre du Groupement d'Employeurs des Francas d'OCCITANIE dont les statuts prévoient la solidarité des membres en cas de défaillance dudit Groupement.